



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Agence Le Cristal SA, 3963 Crans-Montana
Auteur des Plans : Itisar.ch Rinaldi, 3965 Chippis
Nature du projet : Remplacement et changement de couleur des portes d'entrée
Situation : Parcelle n°89, Plan n°1, au lieu-dit Les Essampilles
Zone : A bâtir – Zone Touristique T3, Aine forestière
Coordonnées : 2'60'1'024 / 1'128'128
Propriété de : Agence Le Cristal SA

N° du dossier pour consultation eConstruction : 737b33fd

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 12 septembre 2025

**L'Administration
Communale**